

Formation Maintenir et actualiser les compétences acteur PRAP IBP - Recyclage

Qualité / Santé / Sécurité / Environnement Habilitation électrique

Référence de la formation : **S207**

Villes : **Colmar, Mulhouse, Strasbourg**

Acteur PRAP, améliorez vos compétences et actualisez vos connaissances avec la formation « Maintenir et actualiser les compétences acteur PRAP IBP – Recyclage ».



En présentiel

Accessible

Tarif Inter : **Nous consulter**

[Tarif intra sur demande](#)

Mise à jour le 18 novembre 2025

Vous êtes Acteur PRAP et vous désirez améliorer vos compétences ? A travers une partie théorique, mais surtout par de la mise en pratique, cette formation vous permettra d'actualiser vos compétences sur le fonctionnement du corps humain et de maîtriser les différentes aides à la manutention.

Objectifs de la formation

- Actualiser ses connaissances sur les facteurs de risques de sollicitations, d'analyse des déterminants, d'amélioration des conditions de travail et des principes de prévention
- Appréhender les aides à la manutention : moyens mécanisés, outils de préhension, EPI
- Proposer des améliorations organisationnelles et techniques pour les risques sur lesquels il est possible d'agir

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Toute personne issue des secteurs industriels, BTP, commerces....

Pré-requis

- Aucun

Les points forts de la formation ?

- Formateur agréé par la CARSAT
- Délivrance du Certificat d'Acteur PRAP-IBC
- Référentiel de formation conforme aux recommandations émanant de la CARSAT Alsace-Moselle

Programme de la formation

1. L'INTERET DE LA PREVENTION

- Connaitre les facteurs de risques et de sollicitation
- Analyser les déterminants
- Améliorer les conditions de travail et les principes de prévention
- Revoir des fondamentaux de la prévention

2. ACTUALISATION DES COMPETENCES

- Comprendre le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Aborder les différentes pathologies de l'appareil locomoteur
- Maîtriser les aides techniques à la manutention

3. LES AIDES A LA MANUTENTION

- Utiliser les moyens mécanisés
- Se servir des outils de préhension EPI

4. MISE EN PRATIQUE

- Faire un retour d'expérience et partager les informations
- Reconnaître et présenter les principaux risques de son métier et leurs effets
- Mettre en œuvre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Étudier des cas concrets sur des situations de travail

BILAN ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Passage de l'épreuve certificative PRAP/IBC

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

Formation complétée par des applications pratiques et par un suivi dans les 24 mois après la formation par une séance de formation continue de 7 heures

Évaluation des connaissances

Mise en situation et/ou Questionnaire

Organisation

En présentiel exclusivement
Effectif mini : 4 / Effectif maxi : 10

Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis
Attestation de suivi de formation
Passage de l'épreuve certificative sanctionné par la délivrance du certificat PRAP IBC valide 24 mois. La formation de maintien et d'actualisation des compétences (MAC) de 07 heures et la réussite de l'épreuve certificative est obligatoire tous les deux ans.

Chiffres clés

93 %

de recommandation en 2024

90.5 %

de satisfaction en 2024

7266

nombre de stagiaires en 2024